



En Execution de l'ordonnance du juge de paix du canton d'Arsonval
du Trente floreal de la troisieme année Republicaine Etant ensuite
de son procès verbal du même jour Le Cadavre de Jean Laboureur
scieur de long garçon majeur agé d'environ trente cinq ans
natif de fays canton de Mauzion Departement du puis de Dosme
décédé ce jourd'hui de Mort violente a été inhumé en la commune de
Bossancourt Departement de L'aube District de Bar sur aube en la
manière accoutumée a la diligence du procureur de la commune dudit
Lieu avec tous les habits dont il était Vetu attendu Letat de
putrefaction ou était le Cadavre et qui n'a pas permis de le deshabiller
et a ledit procureur de la commune de Bossancourt signifié avec
moi officier public les jours mois et années ci-dessus.

En Execution de l'ordonnance du juge de paix du canton d'Arsonval
du Trente floreal de la troisieme année Republicaine Etant ensuite
de son procès verbal du même jour Le Cadavre de Jean Laboureur
scieur de long garçon majeur agé d'environ trente cinq ans
natif de fays canton de Mauzion Departement du puis de Dosme
décédé ce jourd'hui de Mort violente a été inhumé en la commune de
Bossancourt Departement de L'aube District de Bar sur aube en la
manière accoutumée a la diligence du procureur de la commune dudit
Lieu avec tous les habits dont il était Vetu attendu Letat de
putrefaction ou était le Cadavre et qui n'a pas permis de le deshabiller
et a ledit procureur de la commune de Bossancourt signifié avec
moi officier public les jours mois et années ci-dessus.